

La laïcité en questions *nouvelles pratiques philosophiques*

Proposition 1 (animation: Cécile Victorri):

«l'île des religions»; penser la laïcité par les situations-problèmes: une alternative au cours magistral.

La démarche «L'île des religions» vise à mettre les élèves en position de chercheurs collaboratifs; elle articule trois moments progressifs: il s'agira d'abord, par le détour d'une situation fictive, de produire divers scénarii politiques concernant le sens et la nécessité d'une «laïcité». Ensuite, la distribution de «cartes lexiques», apports juridiques et historiques, soutiendront l'identification et la conceptualisation de ces modèles. Enfin, la comparaison de différents modèles constitutionnels contemporains interrogeront le concept de laïcité sur ces deux fronts: son univocité et son intensité.

Cette démarche globale se présente explicitement comme une alternative au cours magistral; elle fait le pari de l'implication et de l'intelligence individuelle et collective des participants, et ce quelles que soient leurs connaissances préalables. Il s'agira donc de la vivre effectivement, puis de la soumettre à la discussion critique entre collègues philosophes et enseignants.

Proposition 2 (animation: Jean-Charles Royer):

Enjeux théoriques contemporains de la laïcité : quel dialogue entre la France et le Canada ? Quel traitement didactique du débat en général et de celui-ci en particulier ?

Comment les théories d'inspiration communautariennes affirmant l'inscription indépassable de la personne dans une culture donnée (Sendel, Taylor) travaillent-elles les perceptions françaises de la laïcité (Pena-Ruiz, Kintzler, Baubérot)? L'exclusion de toute reconnaissance publique des religions -ou des cultures- fait-elle violence à la formation de la personnalité? Peut-on reconnaître des droits aux cultures elles-mêmes? Dans quelle mesure? Accorder des droits spécifiques aux groupes minoritaires viole-t-il nécessairement l'égalité (Kymlicka)?

La démarche proposée consiste à entrer de plein pied dans les débats franco-canadiens autour du principe de laïcité, à partir de textes philosophiques et juridiques ainsi que d'études de cas. L'animateur soumettra alors à la discussion quelques propositions pédagogiques concernant les pratiques du «débat» et visant à en éviter les écueils : colloques des philosophes, lettres aux auteurs, débat mouvant.